

Nicolas MIGUET  
Président de l'ARARE.

Paris, le 20 décembre 2017.

**Merci de bien vouloir répondre par retour de courrier, SVP.**

## **Actionnaires, rejoignez l'Arare !** **Pétition : la fiscalité 2018 est en jeu.**

### **Grande pétition de votre association de** **défense à Gérard Darmanin.**

Madame, Monsieur,  
Chers Amis lecteurs (trices), anciens(nes) adhérent(e)s,

J'ai le plaisir de vous inviter à signer et à faire signer la pétition pour une vraie justice fiscale envers les actionnaires individuels... Le bureau de l'Arare m'a mandaté pour demander au Ministre de l'Action et des Comptes publics une audience afin que justice soit rendue aux actionnaires individuels.

**Pétition visant à simplifier et à rendre plus juste la fiscalité qui touche les plus-values lors de l'étude du prochain budget, et à faire droit aux propositions de l'ARARE :**

- 1 - réduction de moitié de l'assiette taxable pour les actions détenues depuis au moins 2 ans.
- 2 - exonération totale pour les actions détenues depuis au moins 8 ans.
- 3 - rétablissement de l'avoir fiscal sur les dividendes (hors PEA).

**Rappel : depuis la suppression de l'avoir fiscal, les bénéfices ayant déjà supporté l'impôt au titre des sociétés sont de nouveau imposés lorsqu'ils sont distribués, souvent à titre de complément de retraite pour les épargnants.**

**...Votre signature comme votre adhésion sont indispensables pour la seule association qui défend vraiment les actionnaires. Vos amis comme vous-même seront les bienvenus pour nous rejoindre, car L'UNION FAIT LA FORCE.**

Défendre les droits des actionnaires face à une classe politique qui aime confondre fonds spéculatifs et petits porteurs est plus que jamais le rôle de l'Arare, comme j'ai pu le dire à Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, mercredi 24 mai lors d'un entretien privé. Chaque semaine ou presque, j'essaye de faire passer notre "petite musique" en votre nom auprès de députés de tout bord, qu'ils soient "en marche!" ou non. Les montants des cotisations restent inchangés pour cette année 2017. Votre non adhésion (pour l'instant) me chagrine. Vous le savez bien que, sans cotisation, une association ne peut vivre ni vous rendre des services (le juridique des AG est souvent très coûteux). Aussi, je vous remercie d'envoyer dès à présent par retour de courrier, avec la pétition votre cotisation correspondant à la valeur de votre portefeuille.

1. Dossier BELVEDERE. Croyez-vous que nous sommes restés "les bras croisés" après les malversations et AG truquées? Nous n'avons pas abandonné et il y a eu des avancées récentes avec pas moins de quatre longs entretiens avec l'enquêteur de la Brigade Financière qui est en

charge du dossier et qui m'a reçu à deux reprises puis a reçu maître Telmat à deux reprises également. **Même si le bien ne fait pas de bruit et le bruit ne fait pas de bien, NOUS AVANÇONS.** Certains exigent tout, veulent tout, encaissent tout... **mais ne contribuent en rien aux dépenses exposées POUR LEURS INTERETS.** C'est suicidaire pour la défense de leur cause pécuniaire. Comme on dit dans ma Normandie, c'est vouloir le beurre, l'argent du beurre et les faveurs de la crème...

2. **Au nom de votre association,** après être déjà allé vous défendre lors de très nombreuses AG, je ne vais pas manquer d'aller en 2018 représenter les actionnaires de **chaque société où nous sommes mandatés, et cela pèse.** A chaque fois, collecte des pouvoirs, juridique lié aux AG, vérification et transmission aux organismes centralisateurs... occasionnent des frais assurés par notre association. C'est également très chronophage tant pour nos équipes (l'Arare n'a pas de salariés) que pour moi-même, qui n'ai pas touché un centime d'euro en onze ans (ni même des remboursements de mes frais de déplacement ou d'hébergement). Chaque AG où je vais me "mange" environ huit heures (déplacement compris).

Nos actions furent très efficaces aux AG Peugeot et trop de gens oublient que le BSA reçu gratuitement sur nos instances a pu être revendu plus de 4,70 euros (idem naguère pour Latécoère).

J'espère votre adhésion pour voir que vous n'êtes pas de celles et ceux qui, trop nombreux, veulent obtenir tout sans rien faire, ni bénévolat, ni même le minimum qui est de payer leur cotisation. Vos cotisations sont la seule et unique ressource de notre association, qui est 100% indépendante des sociétés cotées, au contraire de tant d'autres "associations".

## **Faites signer vos amis.** **Vous pouvez aussi photocopier** **le bulletin d'adhésion, SVP.**

Votre bureau et moi-même sommes dans l'attente de vous retrouver parmi nous. Votre participation personnelle est indispensable à l'établissement d'une fiscalité juste. Avec mes meilleurs vœux pour vous et pour ceux qui vous sont proches. Bonne année 2018 à vous !

Votre toujours dévoué,

Nicolas MIGUET.  
Président de l'Arare.



**Rappel :** outre les cotisations, **il est possible de faire un don à l'Arare.**  
*Don de solidarité, chacun fera un don en fonction de ses possibilités (et de la valeur de son portefeuille), pour participer aux frais d'organisation (location de salle, sonorisation...).*

Le bulletin ci-après peut être photocopié pour vos amis.  
Il est indispensable que notre pétition reçoive beaucoup d'écho.

# ARARE

Association pour la Représentation des Actionnaires Révoltés  
*Une association pour défendre vos droits d'actionnaire.*

## Bulletin d'adhésion 2017.

Je soussigné (e) Mr/ Mme : ..... Prénom: .....  
Raison Sociale (uniquement pour les sociétés) : .....  
Né (e) le : ..... à .....  
Demeurant à : .....  
.....  
Code postal : ..... Commune : .....  
Tél : ..... Téléphone mobile : ..... Fax : .....  
Courriel : ..... @ .....

**Adhésion 2017** (ce bulletin peut être photocopié pour vos amis, dans ce cas, merci de préciser leurs coordonnées complètes avec tel et adresse de courrier électronique sur feuille séparée, adhésion, cotisation 2017, chèque : ARARE) :

**Oui, je renouvelle mon adhésion et je vous envoie ma cotisation 2017 :**

60 € (portefeuille inférieur ou égal à 15 000 €)  90 € (portefeuille entre 15 000 et 50 000 €),

150 € (portefeuille entre 50 000 et 100 000 €),  210 € (portefeuille au-dessus de 100 000 €),

don de soutien ..... €

Carte Bancaire numéro ...../...../...../..... expire à fin :...../.....  
trois derniers chiffres au dos de votre CB : .....

Signature : \_\_\_\_\_

*J'ajoute un don de ..... € pour la participation à vos frais.*

Fait à : ....., le ..... 2017

Signature : \_\_\_\_\_

A envoyer : **ARARE Adhésions 2017 et réadhésions,  
32, rue Gassendi 75014 PARIS**

### Carte de pétition (à recopier et à envoyer au ministre par courrier ou sur une carte postale de votre ville).

Je soussigné (e) Mr/ Mme : ..... Prénom: .....

Demeurant à : .....  
.....

Code postal : ..... Commune : .....

Actionnaire individuel et à ce titre, ayant investi dans l'économie une épargne qui a déjà supporté impôts et cotisations sociales lors de la perception de mes revenus, n'étant pas un spéculateur professionnel, je vous demande de faire droit, lors de la préparation du plus prochain budget, à la demande de l'association ARARE, fondée et présidée par Nicolas MIGUET, de simplifier et de rendre plus juste la fiscalité qui touche les plus-values lors de l'étude du prochain budget, et à faire droit aux propositions de l'ARARE :

- 1 - réduction de moitié de l'assiette taxable pour les actions détenues depuis au moins 2 ans.
- 2 - exonération totale pour les actions détenues depuis au moins 8 ans.
- 3 - rétablissement de l'avoir fiscal sur les dividendes (hors PEA).

Rappel : depuis la suppression de l'avoir fiscal, les bénéfices ayant déjà supporté l'impôt au titre des sociétés sont de nouveau imposés lorsqu'ils sont distribués, souvent à titre de complément de retraite pour les épargnants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes publics, en l'expression de mes vœux de réussite dans votre entreprise.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**Compléter et envoyer  
ce formulaire  
(en le remplissant)  
à**

**ARARE, Adhésions 2017  
et réadhésions,  
32, rue Gassendi  
75014 PARIS**

---

**Pour la pétition... vous pouvez l'envoyer à l'Arare,  
32, rue Gassendi 75014 Paris  
Nicolas Miguet la transmettra à Gérald Darmanin, ministre.  
PAR COURRIER SEULEMENT, MERCI.**

**Envoi direct possible par courrier affranchi  
à Monsieur Gérald DARMANIN,  
Ministre de l'Action et des Comptes publics,  
Télédoc 151  
139, rue de Bercy  
75572 PARIS CEDEX 12**